

Numero trois cent qua-
-rante sept.

Devis de Robert Grandpierre
Charles Frédéric.

L'inhumation a eu lieu
le deux janvier aux
Epelatures.

L'officier de l'Etat civil.

(Signé) Sélim Robert.

J'ai mis huit cent quarante cinq, le trente Décembre, à deux heures du
soir. Robert Grandpierre Charles Frédéric, horloger, originaire du Loche, demor-
nant aux Epelatures, fils de Robert Grandpierre Daniel, et de Dorothee Susanne
Marquerite, né le dix-neuf Septembre, mil sept cent nonante, au Loche,
neuf de Parochet (Prestine), est décédé en son domicile maison Jeanne Béguin aux
Epelatures. Le présent acte de décès a été dressé sur la déclaration faite
aujourd'hui devant nous. Sélim Robert, officier de l'Etat civil des Epelatures,
par Etienne Louis Justin, âgé de trente un ans, horloger, demeurant aux
Epelatures, lequel nous a déclaré en outre, qu'il se gdiste au décès, et qu'il est
gendre du défunt, en présence de Cogniat Simon, horloger, âgé de trente deux
ans, et de Fleuti Jean, cordonnier, âgé de quarante quatre ans, témoins requis
sous deux domiciles aux Epelatures, et ont, le déclarant et les témoins signé
avec nous cet acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture, aux Epelatures
le premier janvier mil huit cent quarante six, à dix heures du matin.

(Signé) Louis Justin Steiner. (Signé) Simon Cogniat.

(.) Jean Fleuti

(.) Sélim Robert, officier de l'Etat civil.

Collationné par nous, officier de l'Etat civil des Epelatures, et Jules

Smithier, notaire sousigné, et certifié conforme au Registre original, aux
Epelatures le huit janvier mil huit cent quarante six.

Sélim Robert.

J. Smithier